

Réf: Dossier N° 123724

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO DES SOCIETES DE CONSTRUCTIONS ET DE MENUISERIES EN COTE D'IVOIRE SARLP » en abrégé « PRO SOCOME-CI »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon bonikro non lion de l'école ENSBTP la première ruelle après le dépôt de boisson signature distribution marchand de bière, Lot 491, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO DES SOCIETES DE CONSTRUCTIONS ET DE MENUISERIES EN COTE D'IVOIRE SARLP » en abrégé « PRO SOCOME-CI »

Objet : Construction, menuiserie ,pose de palmes, restaurant, prestation de services traiteurs, poissonnerie, transport, lavage-auto, location ,achat et vente de véhicules, commerce générale, e-commerce, décoration de bâtiment, fournitures de bureau et de matière de communication, import -export.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon bonikro non lion de l'école ENSBTP la première ruelle après le dépôt de boisson signature distribution marchand de bière, Lot 491, Ilot 57

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUASSI RENE (COGÉRANT), M KEUGONGO DOMINKA JEAN -JACQUES (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03961 du 14/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31500/GTCA/RC/2022 du 14/07/2022

